



Enquête nationale sur les mortalités hivernales des colonies d'abeille	
Note d'information	04/07/2019

MORTALITE DES COLONIES D'ABEILLES DURANT L'HIVER 2018/2019

BILAN DE LA PARTICIPATION DES APICULTEURS A L'ENQUETE NATIONALE

Groupe projet (par ordre alphabétique) : Youssef Benkirane (DGAI), Didier Calavas (Anses), Céline Dupuy (Anses), Agnès Gamon (Sral Bretagne), Marion Laurent (Anses), Marie-Pierre Rivière (Anses), Cédric Sourdeau (Sral Pays de la Loire), Sébastien Wendling (DGAI)

Auteur correspondant : marion.laurent@anses.fr

Au cours de l'été 2018, une première enquête nationale a été menée sur la mortalité hivernale 2017-2018. L'objectif était d'estimer au mieux le taux de mortalité et de recueillir l'avis des apiculteurs concernant l'existence d'une éventuelle augmentation des pertes dans leurs ruchers notamment par rapport à l'hiver précédent et les causes possibles.

La reconduction de l'enquête pour la saison hivernale 2018-2019 a été décidée lors de la réunion du comité d'experts apicole du Cnopsav¹ du 21 février 2019. Elle permettra d'estimer le taux de mortalité des colonies d'abeilles durant l'hiver 2018-2019 et son évolution par rapport à la saison précédente.

Cette enquête a été élaborée dans le cadre de la Plateforme nationale d'épidémiologie en santé animale (Plateforme ESA), par un groupe projet spécialement constitué. Un formulaire de saisie en ligne a été développé par l'Anses.

Cette première note établit un bilan de la participation des apiculteurs.

L'enquête a été lancée le 19 avril 2019 sous la forme d'un questionnaire en ligne auprès des 51 574 apiculteurs qui avaient déclaré leurs colonies fin 2018 et pouvant être contactés par cette voie (adresse mail existante, accord de l'apiculteur d'être contacté par mail). Elle s'est clôturée le 5 juin 2019.

1 Comité d'experts apicoles du Cnopsav (comité stratégique national en matière de sanitaire apicole). Une description de ce comité est disponible en ligne à l'adresse : <https://agriculture.gouv.fr/le-comite-dexperts-apicole-rattache-au-conseil-national-dorientation-de-la-politique-sanitaire>

A la date de clôture le 5 juin, 10 287 apiculteurs avaient répondu à l'enquête soit 19,9 % des apiculteurs sollicités.

Ce taux est inférieur à celui de l'enquête précédente, qui avait été menée sur deux mois et pour laquelle le taux de réponse s'élevait à 28,9 % (soit 14 291 sur 49 523 apiculteurs contactés). Ce taux reste cependant suffisamment important pour pouvoir estimer précisément la mortalité hivernale, aux dires des apiculteurs.

La proportion de réponses par département (Figure 1) apparaît homogène. Elle est au maximum de 30,2 %.

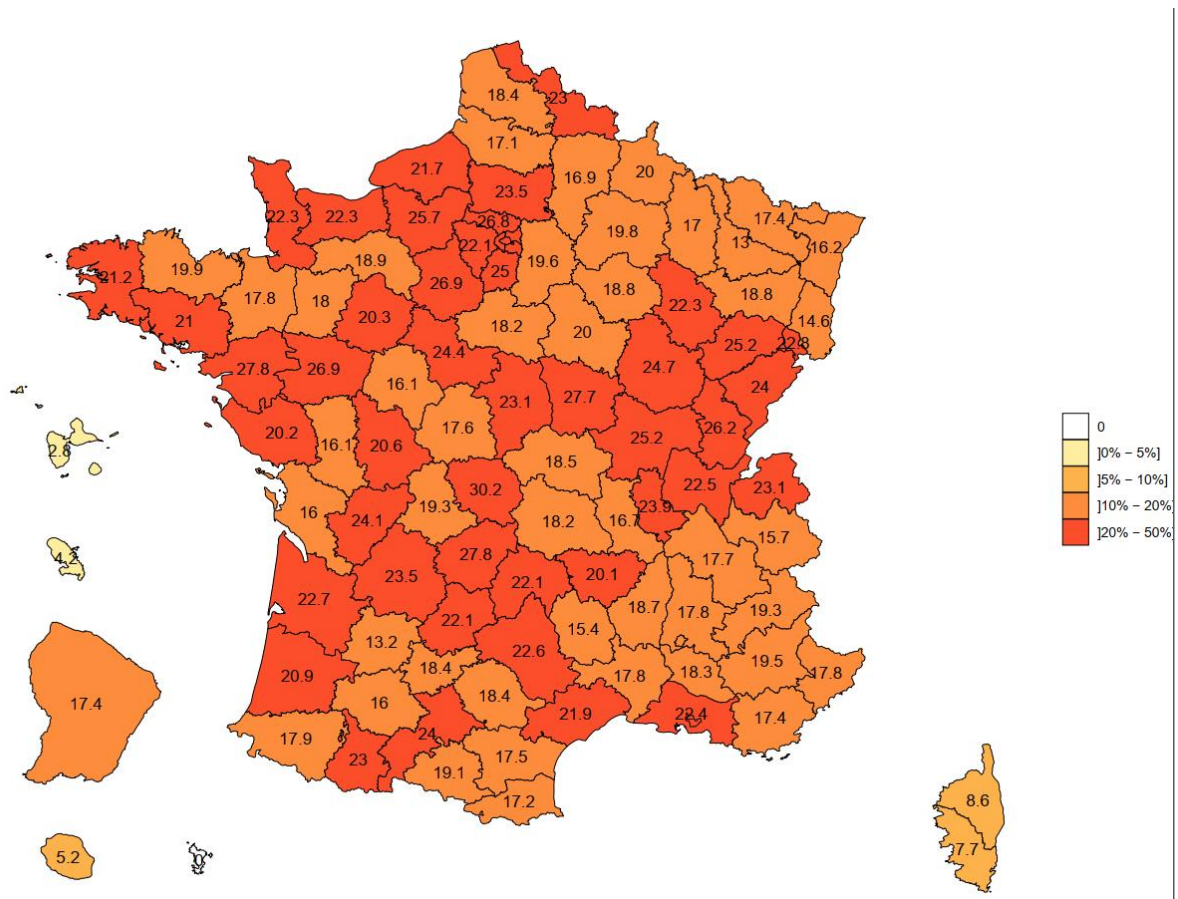


Figure 1. Proportion de réponses à l'enquête sur les mortalités hivernales 2018-2019 des colonies d'abeilles (les nombres dans les départements correspondent à la proportion de réponses à l'enquête pour ce département par rapport aux 51 574 apiculteurs qui avaient déclaré leurs colonies fin 2018 et pouvant être contactés).

Des relances ont été réalisées également par mail les 7 et 24 mai. Comme l'an dernier, l'effet positif de ces relances est très marqué (Figure 2).

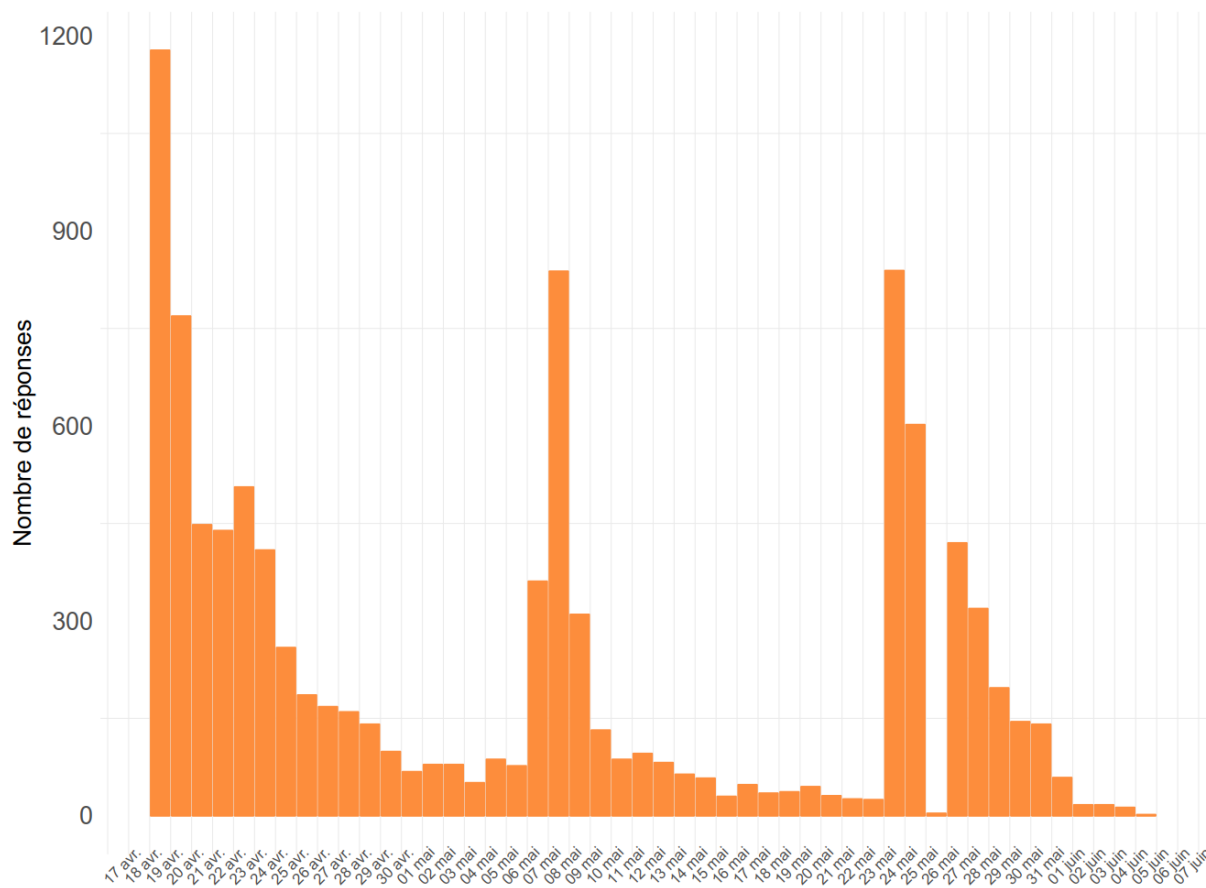


Figure 2. Nombre de réponses par jour à l'enquête sur les mortalités hivernales 2018-2019 des colonies d'abeilles

NB : il n'y a eu aucune réponse à l'enquête pendant la journée le 26 mai, en raison d'un problème d'accès à l'enquête en ligne ce jour-là.

L'analyse de cohérence entre les réponses à l'enquête et les données issues de la campagne de déclaration des colonies de 2018 est en cours. Les chiffres présentés ici sont donc bruts (les réponses pour lesquelles une correspondance avec la déclaration des ruches ne pourra pas être établie seront écartées, comme lors de l'enquête précédente). Comme prévu, les données issues de l'enquête feront l'objet d'une analyse complète.